

Initiatives ministérielles

En résumé, dans la conjoncture économique actuelle, à la suite de la libéralisation des échanges commerciaux, les coopératives de crédit offrent une solution de rechange aux localités, qui peuvent ainsi veiller à ce que les capitaux et la richesse qu'elles génèrent demeurent chez elles et profitent à leur population. Les coopératives de crédit offrent également une solution de rechange à toute la société canadienne qui pense que sa destinée économique lui échappe de plus en plus.

• (1030)

Je voudrais féliciter le gouvernement pour ce projet de loi. En guise de conclusion, je tiens à signaler que, contrairement à mon collègue, le député de Nickel Belt qui s'inquiète de l'évolution des autres institutions financières, je ne crois pas que nous sommes en train de créer un nouveau géant.

Nous ne faisons pas du système de coopératives de crédit un nouveau géant. En consolidant ce système, nous consolidons toute l'équipe, qui prend de l'expansion constamment. Quand l'équipe gagne, nous sommes tous gagnants. Quand les coopératives de crédit gagnent de la solidité, tous les Canadiens en sortent gagnants.

Je voudrais féliciter le gouvernement et tous ceux qui ont eu l'heureuse idée de présenter ce projet de loi.

[Français]

M. Eugène Bellemare (Carleton—Gloucester): Madame la Présidente, j'aimerais féliciter le député de Prince-Albert—Churchill River pour son discours et pour avoir si bien parlé du système des *credit unions*. J'ai observé qu'il a beaucoup parlé en faveur des *credit unions* et qu'il a fait mention, en passant, de sa caisse populaire d'Albertville, en Saskatchewan tout comme des caisses populaires de la province de Québec.

Ce que je me pose comme question, aujourd'hui, c'est si le député est conscient qu'en Ontario, par exemple, il y a une immense Fédération des caisses populaires. Est-il conscient qu'en Ontario, la loi qui régit les caisses populaires s'adresse à la fois aux *credit unions of Ontario* et aux caisses populaires de l'Ontario? Est-il conscient que c'est un M. Desjardins qui a développé le Mouvement des caisses populaires, un M. Desjardins de Lévis qui s'est promené au début du siècle à travers la province de Québec, à travers le Canada, à travers la province d'Ontario, qui a fait le tour des syndicats dans le secteur de Niagara Falls, de Hamilton, etc.?

Est-ce que le député est conscient par exemple que dans la région de la Capitale, vous avez, du côté de l'Ontario, à Ottawa, des caisses populaires qui sont exces-

sivement fortes financièrement, telles que la Caisse populaire Laurier, de même que la Caisse populaire d'Orléans? Est-il conscient que dans ma propre circonscription, on peut compter au moins une demi-douzaine de caisses populaires qui détiennent plusieurs millions de dollars et qu'ensemble, elles peuvent sûrement atteindre des milliards? Est-ce que le député est conscient que les caisses populaires sont plus qu'une affaire du Québec ou d'Albertville en Saskatchewan, mais qu'on les voit un peu partout au Canada?

Pour terminer, je le félicite d'avoir parlé des mouvements et des caisses populaires et des *credit unions*.

[Traduction]

M. Funk: Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion de faire l'éloge du mouvement des caisses populaires au Canada, qui m'intéresse depuis longtemps. Mon grand-père a lui-même étudié le mouvement coopératif en Allemagne au début du siècle. Notre famille a participé activement au développement des coopératives de crédit pendant des décennies.

Comme le dit le député, le secteur des caisses populaires oeuvre non seulement au Québec, mais aussi dans plusieurs autres provinces, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, avec lesquelles je suis personnellement en contact. Les caisses populaires, au nombre de 1 400, comptent 4,4 millions de membres. C'est un vaste mouvement: 34 000 employés et un actif de 4,4 milliards de dollars. Au Québec, les caisses populaires représentent le plus gros employeur après le gouvernement.

Je voudrais attirer particulièrement l'attention sur le mouvement des caisses populaires hors Québec. . .

Une voix: Et dans le comté d'Essex.

M. Funk: . . . et dans le comté d'Essex, comme dit mon collègue, ainsi que dans ma propre circonscription. Les caisses populaires sont souvent le point de ralliement de francophones hors Québec, qui, comme chacun sait, ont souvent dû se battre pour leur survie. Les caisses populaires y jouent non seulement un rôle d'institution financière, mais aussi un rôle important dans le développement communautaire et culturel.

Je sais d'expérience que les coopératives de crédit ont parfois eu du mal à remplir leur rôle social et communautaire, alors que les caisses populaires, du moins dans l'Ouest, avaient déjà atteint leur rythme de croisière et comptaient des agents de développement communautaire parmi leurs effectifs. Elles étaient visionnaires et méritent nos éloges non seulement pour le travail qu'elles accomplissent comme institutions financières, mais